

# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 16 DECEMBRE 2010

L'an deux mille dix et le seize décembre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Blagnac, régulièrement convoqué par lettre en date du dix décembre s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, l'Hôtel de Ville, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur KELLER, Maire.

### ETAIENT PRESENTS :

**Monsieur KELLER** – Maire

**Monsieur LOUMAGNE** – Premier Adjoint

**Monsieur BERGON - Monsieur CARLES - Madame FOLI - Monsieur BIDOUILH - Monsieur BOUREAU - Madame BUISSON - Madame CALVAIRAC - Madame COMBES - Madame COUFFIGNALS - Madame LABORDE - Monsieur TEJEDOR - Monsieur RIGOUT.**

Adjoints

**Monsieur AJAS - Madame BASTIEN-CANDOTTI - Madame BENAMA - Mademoiselle BOUSQUET-FABRE - Madame CHEZE - Madame COUDREAU - Monsieur DUBOS - Monsieur GABARRE - Madame GUERY - Monsieur INDELICATO - Madame MASSETTE - Madame NENADITCH.**

Conseillers Municipaux délégués

**Monsieur BRIAND - Madame CAMBOULIVES - Monsieur LEONARD - Madame POINSOT - Monsieur RASTOUL - Monsieur VALETTE.**

Conseillers Municipaux

### ETAIENT ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

**Monsieur BOYER** - conseiller municipal délégué - a donné pouvoir à **Monsieur le Maire**

**Monsieur GOMEZ** - conseiller municipal délégué - a donné pouvoir à **Monsieur BERGON** - adjoint

**Madame IZAGA** - conseillère municipale - a donné pouvoir à **Monsieur LOUMAGNE** - Premier adjoint

- Nombre de conseillers en exercice : **35**
- Nombre de conseillers présents ou représentés : **35**  
**34** (questions n°10 A – 10 B – 10 C)
- **Monsieur LEONARD** n'a pas participé au vote de la subvention attribuée à l'association « La Confrérie de la Carotte » dont il est membre.
- **Mesdames CALVAIRAC et NENADITCH** n'ont pas participé au vote de la subvention attribuée à l'association « Des Etoiles et des Ailes » dont elles sont membres.
- **Monsieur CARLES** n'a pas participé au vote des questions n°10 A – 10 B – 10 C en sa qualité de président-directeur général de la SEM Constellation.
  
- Date de convocation : **10 décembre 2010**
- Date d'affichage : **10 décembre 2010**

- Date de l'envoi de l'ordre du jour comportant une synthèse, un résumé des questions inscrites ainsi que des projets de délibérations et des documents utiles à la préparation de la séance : **10 décembre 2010**
- **Mademoiselle BOUSQUET-FABRE** a été désignée secrétaire de séance.
- Le **procès-verbal de la séance du 29 novembre 2010**, envoyé aux élus le 10 décembre 2010 avec les documents préparatoires à la séance, **a été approuvé à l'unanimité**.

---

**LORS DE CETTE SEANCE DU 16 DECEMBRE 2010, LES QUESTIONS CI-DESSOUS ONT ETE ABORDEES ET LES DELIBERATIONS SUIVANTES ONT ETE ADOPTEES A L'UNANIMITE SAUF MENTION SPECIALE.**

---

## **OUVERTURE DE SEANCE**

---

**MONSIEUR LE MAIRE** a ouvert la séance en évoquant les points suivants :

- la mise en service du tramway samedi 11 décembre - dont l'utilisation sera gratuite durant tout le week-end prochain – et ses passagers nombreux dès le premier jour ;
- le groupe canadien SNC LAVALIN a qui l'Etat vient d'attribuer le marché de reconversion du site militaire de Francazal en plate-forme d'aviation d'affaires et a regretté que la société aéroportuaire « Aéroport Toulouse-Blagnac » n'ait pas été choisie;
- les illuminations de Noël qui sont très appréciées des Blagnacais ainsi que le marché de Noël ;
- l'inauguration du pôle petite enfance « Les Dauphins », mercredi 15 décembre, en présence de Pierre IZARD, Président du Conseil Général ;
- la décision de Madame IZAGA, conseillère municipale du groupe « Changeons d'Avenir » conduit par Sacha BRIAND, de rejoindre la majorité municipale (\*) ;
- la décision de Madame CAMBOULIVES, conseillère municipale n'appartenant à aucun groupe, de voter le budget primitif 2011 (\*) ;

*(\*) Le procès-verbal de la séance détaillera ces deux points en restituant le courrier adressé par Madame IZAGA à Monsieur le Maire et l'intervention de Madame CAMBOULIVES*

---

## **DECISIONS DU MAIRE**

---

RAPPORTEUR : **MONSIEUR LE MAIRE**  
ET LES ADJOINTS CONCERNES

### **1. MONSIEUR LE MAIRE REND COMPTE DES DECISIONS QU'IL A PRISES DU 12 NOVEMBRE 2010 AU 3 DECEMBRE 2010 (cf. recueil des décisions)**

Monsieur le maire a rendu compte des décisions qu'il avait prises du 12 novembre 2010 au 3 décembre 2010. Aucune observation n'a été émise

**QUESTION NON SOUMISE AU VOTE**

## **FINANCES ET INTERCOMMUNALITE**

---

RAPPORTEUR : MONSIEUR **CARLES** ET LES ADJOINTS CONCERNES

### **2. DECISIONS MODIFICATIVES :**

#### **A – DECISION MODIFICATIVE N°5 AU BUDGET PRINCIPAL 2010**

##### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

###### DEPENSES:

Les inscriptions nouvelles s'élèvent à 711 202 € :

- 270 000 € de dépenses supplémentaires pour Odysud-Spectacles. Ces dépenses sont financées en intégralité par des recettes de billetterie.
- 441 202 € de reversement de l'excédent de fonctionnement du budget de l'eau constaté sur l'exercice 2008 à la Communauté Urbaine du Grand Toulouse.

###### RECETTES:

Les inscriptions nouvelles s'élèvent à 314 387 € :

- 270 000 € de recettes supplémentaires d'Odysud-Spectacles.
- 44 387 € d'écritures d'ordre (reprise de provision et étalement des subventions d'investissement transférées).

Le total des dépenses étant de 711 202 € et celui des recettes de 314 387 €, l'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par la diminution de 396 815 € de l'autofinancement budgétaire prévisionnel.

##### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

###### DEPENSES:

229 387 € correspondant à des écritures d'ordre.

###### RECETTES:

Les inscriptions nouvelles s'élèvent à 299 634 € correspondant à :

- 185 000 € de contrepartie d'écritures d'ordre des dépenses d'investissement.
  - 8 657 € de transfert du déficit d'investissement du budget de l'eau, constaté sur l'exercice 2008, à la Communauté urbaine du Grand Toulouse.
  - 105 977 € de solde positif reversé par la SEM Constellation pour les clôtures des opérations sous mandats (terrains de grands jeux, brigade équestre et Naudin).
- L'équilibre de cette décision modificative n°5 est assuré par la diminution du virement de la section de fonctionnement de 396 815 € et par la diminution du « suréquilibre » budgétaire constaté au budget supplémentaire lors de la reprise des résultats.

**DELIBERATION ADOPTEE PAR 30 VOIX POUR :**  
**28 VOIX DU GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE « BLAGNAC A CŒUR »**  
**CONDUIT PAR BERNARD KELLER**  
**1 VOIX DE MADAME IZAGA, ET 1 VOIX DE MADAME CAMBOULIVES**  
**5 ABSTENTIONS :**  
**3 ABSTENTIONS DU GROUPE « CHANGEONS D'AVENIR »**  
**CONDUIT PAR SACHA BRIAND »**  
**ET 2 ABSTENTIONS DU GROUPE « MIEUX VIVRE À BLAGNAC »**  
**CONDUIT PAR REGIS LEONARD**

## **B – DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET 2010 DE LA REGIE DES TRANSPORTS**

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

#### ***RECETTES***

Vente de trois navettes urbaines pour un montant de 10 000 €.

#### ***DEPENSES***

Ecritures d'ordre relatives à cette cession. : sortie du patrimoine des trois véhicules pour un montant de 20 000 € (compte 675).

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par une diminution de 10 000 € des dépenses imprévues.

### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Contrepartie de la dépense d'ordre de la section de fonctionnement soit 20 000 € constatant la sortie des biens.

L'équilibre de la section d'investissement est assuré en diminuant de 20 000 € les inscriptions du matériel de transport d'exploitation.

**DELIBERATION ADOPTEE PAR 30 VOIX POUR :**  
**28 VOIX DU GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE « BLAGNAC A CŒUR »**  
**CONDUIT PAR BERNARD KELLER**  
**1 VOIX DE MADAME IZAGA, ET 1 VOIX DE MADAME CAMBOULIVES**  
**5 ABSTENTIONS :**  
**3 ABSTENTIONS DU GROUPE « CHANGEONS D'AVENIR »**  
**CONDUIT PAR SACHA BRIAND**  
**ET 2 ABSTENTIONS DU GROUPE « MIEUX VIVRE À BLAGNAC »**  
**CONDUIT PAR REGIS LEONARD**

### **3. AEROSCOPIA », MUSEE DE L'AERONAUTIQUE :**

#### **A - CREATION DU BUDGET ANNEXE ET ASSUJETISSEMENT A LA TVA**

Budget annexe spécifique « Aéroscopia » qui sera assujetti à la TVA pour retracer l'ensemble des dépenses et des recettes.

## **B - CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

Commission prévue par l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui sera chargée de dresser la liste des candidats admis à présenter une offre, d'ouvrir les plis des offres reçues, de les analyser et de donner son avis.

Cette commission, présidée par Monsieur le Maire ou son représentant, est composée de cinq membres titulaires (et cinq suppléants) de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

### **MEMBRES DE LA COMMISSION ELUS AU SCRUTIN SECRET**

#### **TITULAIRES**

Monsieur CARLES  
Madame CALVAIRAC  
Madame NENADITCH  
Monsieur AJAS  
Monsieur RASTOUL

#### **SUPPLEANTS**

Monsieur BOUREAU  
Madame COMBES  
Madame COUDREAU  
Monsieur INDELICATO  
Monsieur LEONARD

#### **4. BUDGETS PRIMITIFS 2011 :**

**BUDGET PRINCIPAL, BUDGET DE LA REGIE RESTAURATION, BUDGET DE LA REGIE DES TRANSPORTS, BUDGET DU MUSEE DE L'AERONAUTIQUE « AEROSCOPIA »**

#### **BUDGET PRINCIPAL**

##### ***INVESTISSEMENT***

<b>Dépenses totales</b>		<b>16 845 050,00</b>
<b>Recettes totales</b>		<b>16 845 050,00</b>
Dépenses réelles	16 417 050,00	
Recettes réelles	5 852 673,00	
Dépenses d'ordre	428 000,00	
Recettes d'ordre	10 992 377,00	

##### ***FONCTIONNEMENT***

<b>Dépenses totales</b>		<b>68 814 059,00</b>
<b>Recettes totales</b>		<b>68 814 059,00</b>
Dépenses réelles	57 821 682,00	
Recettes réelles	68 386 059,00	
Dépenses d'ordre	10 992 377,00	
Recettes d'ordre	428 000,00	

**REGIE RESTAURATION****INVESTISSEMENT****Dépenses totales** 22 867,00**Recettes totales** 22 867,00

Dépenses réelles 22 867,00

Recettes réelles 16 567,00

Dépenses d'ordre 0,00

Recettes d'ordre 6 300,00

**FONCTIONNEMENT****Dépenses totales** 3 235 764,00**Recettes totales** 3 235 764,00

Dépenses réelles 3 229 464,00

Recettes réelles 3 235 764,00

Dépenses d'ordre 6 300,00

Recettes d'ordre 0,00

**REGIE DES TRANSPORTS****INVESTISSEMENT****Dépenses totales** 18 000,00**Recettes totales** 18 000,00

Dépenses réelles 18 000,00

Recettes réelles 0,00

Dépenses d'ordre 0,00

Recettes d'ordre 18 000,00

**EXPLOITATION****Dépenses totales** 633 750 ,00**Recettes totales** 633 750,00

Dépenses réelles 615 750,00

Recettes réelles 633 750,00

Dépenses d'ordre 18 000,00

Recettes d'ordre 0,00

**AEROSCOPIA****INVESTISSEMENT****Dépenses totales** 15 350 000,00**Recettes totales** 15 350 000,00

Dépenses réelles 15 350 000,00

Recettes réelles 15 350 000,00

Dépenses d'ordre 0,00

Recettes d'ordre 0,00

**DELIBERATION ADOPTEE PAR 30 VOIX POUR :****28 VOIX DU GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE « BLAGNAC A CŒUR »****CONDUIT PAR BERNARD KELLER****1 VOIX DE MADAME IZAGA, ET 1 VOIX DE MADAME CAMBOULIVES****5 VOIX CONTRE :****3 VOIX DU GROUPE « CHANGEONS D'AVENIR »****CONDUIT PAR SACHA BRIAND****ET 2 VOIX DU GROUPE « MIEUX VIVRE À BLAGNAC »****CONDUIT PAR REGIS LEONARD**

## **5. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2011 (cf. tableau ci-joint)**

### **Subventions de fonctionnement**

Ces attributions concernent :

- les associations afin de leur permettre d'assurer les activités sociales, culturelles ou sportives proposées à leurs adhérents.

Les attributions individualisées figurent dans la liste ci-jointe.

Le montant total alloué aux subventions de fonctionnement est de **2 458 265 €**.

- le CCAS pour une aide financière d'un montant de **273 000 €** correspondant aux besoins financiers de son périmètre d'intervention.

- le budget annexe « Service d'Aide à Domicile » pour une aide financière d'un montant de **114 701 €**.

**MADAME CALVAIRAC ET MADAME NENADITCH N'ONT PAS PARTICIPE AU VOTE DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE A L'ASSOCIATION « DES ETOILES ET DES AILES » DONT ELLES SONT MEMBRES.  
MONSIEUR LEONARD N'A PAS PARTICIPE AU VOTE DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE A L'ASSOCIATION « LA CONFRERIE DE LA CAROTTE » DONT IL EST MEMBRE.**

### **Subvention exceptionnelle**

- Une subvention exceptionnelle d'un montant de **53 582 €** est attribuée à la régie restauration afin de contribuer à une partie du surcoût induit par l'achat de denrées alimentaires biologiques.

## **6. PRISE EN CHARGE DE DEPENSES DU BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES TRANSPORTS PAR LE BUDGET PRINCIPAL SUR L'EXERCICE 2011**

Afin d'assurer l'équilibre du budget de la régie sur l'exercice 2011, année transitoire puisque la Régie des Transports cessera ses activités au 1<sup>er</sup> juillet de cette même année,

il est proposé que le budget principal prenne à sa charge des dépenses à hauteur de 167 785 €.

**DELIBERATIONS ADOPTEES PAR 30 VOIX POUR :**  
**28 VOIX DU GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE « BLAGNAC A CŒUR »**  
**CONDUIT PAR BERNARD KELLER**  
**1 VOIX DE MADAME IZAGA, ET 1 VOIX DE MADAME CAMBOULIVES**  
**5 ABSTENTIONS :**  
**3 ABSTENTIONS DU GROUPE « CHANGEONS D'AVENIR »**  
**CONDUIT PAR SACHA BRIAND »**  
**ET 2 ABSTENTIONS DU GROUPE « MIEUX VIVRE À BLAGNAC »**  
**CONDUIT PAR REGIS LEONARD**



## 7. PROVISIONS COMPTABLES :

### A - CONSTITUTION DE PROVISIONS COMPTABLES POUR LITIGES

Constitution de provisions pour les litiges suivants :

- contentieux Société SPORT	19 971 €
- contentieux SASP BSC Rugby	82 069 €
- contentieux en matière de responsabilité civile	6 800 €
- contentieux en matière de ressources humaines	40 000 €

### B - REPRISE DE PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Reprise de provision pour risques et charges, concernant un contentieux avec l'URSSAF aujourd'hui éteint, à hauteur de 100 % soit 24 387 €.

## 8. CREATION DE CATEGORIES D'AMORTISSEMENT

Objet	Catégorie	Durée d'amortissement
Cessions droits patrimoniaux	A5	2 ans
Fonds documentaires	C	3 ans
Petits équipements de cuisine	P	3 ans

## 9. COMMUNAUTE URBAINE

### A. EXTENSION DU PERIMETRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE – COMPOSITION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'effectif du Conseil de communauté est porté à 123 délégués, les sièges étant attribués de la manière suivante :

COMMUNES	POPULATION (population totale avec double compte selon statuts du GT en vigueur)	NOMBRE DE DELEGUES
AIGREFEUILLE	682	1
AUCAMVILLE	7 746	2
AUSSONNE	5 587	1
BALMA	12 588	3
BEAUPUY	1 103	1
BEAUZELLE	5 434	1
BLAGNAC	20 806	4
BRAX	2 450	1
BRUGUIERES	4 678	1
CASTELGINEST	9 206	2
COLOMIERS	32 892	6
CORNEBARRIEU	5 640	1
CUGNAUX	15 183	3
DREMIL LAFAGE	2 602	1

FENOUILLET	4 050	1
FLOURENS	1 812	1
FONBEAUZARD	2 620	1
GAGNAC-SUR-GARONNE	2 713	1
GRATENTOUR	3 763	1
LAUNAGUET	6 522	2
LESPINASSE	2 519	1
MONDONVILLE	3 524	1
MONDOUZIL	222	1
MONS	1 375	1
MONTRABE	3 611	1
PIBRAC	8 521	2
PIN-BALMA	924	1
QUINT-FONSEGRIVES	4 511	1
SAINT-ALBAN	5 995	2
SAINT JEAN	10 621	2
SAINT JORY	4 710	1
SAINT-ORENS-DE-GAMEVILLE	11 142	2
SEILH	2 876	1
TOULOUSE	398 423	61
TOURNEFEUILLE	26 720	5
L'UNION	12 291	3
VILLENEUVE-TOLOSANE	9 212	2
<b>TOTAL</b>	<b>655 274</b>	<b>123</b>

**DELIBERATION ADOPTEE PAR 30 VOIX POUR :**  
**28 VOIX DU GROUPE DE LA MAJORITE MUNICIPALE « BLAGNAC A CŒUR »**  
**CONDUIT PAR BERNARD KELLER**  
**1 VOIX DE MADAME IZAGA, ET 1 VOIX DE MADAME CAMBOULIVES**  
**5 VOIX CONTRE :**  
**3 VOIX DU GROUPE « CHANGEONS D'AVENIR »**  
**CONDUIT PAR SACHA BRIAND**  
**ET 2 VOIX DU GROUPE « MIEUX VIVRE À BLAGNAC »**  
**CONDUIT PAR REGIS LEONARD**

## **B. RELATIONS FINANCIERES AVEC LA COMMUNAUTE URBAINE CONSECUTIVES A LA CLOTURE DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

Perception par le Grand Toulouse des financements relatifs au dévoiement du réseau eau potable suite aux travaux pour la ligne E du tramway.

Intégration du résultat du budget de l'eau de la commune de Blagnac, tel qu'il apparaît au Compte Administratif 2008, au budget de l'eau du Grand Toulouse, corrigé du déficit des restes à réaliser.

Remboursement par le Grand Toulouse d'un emprunt conservé par Blagnac

## **10. SEM CONSTELLATION : APPROBATION DU BILAN DE CLÔTURE ET QUITUS CONCERNANT LES MANDATS D'ETUDE ET DE REALISATION SUIVANTS :**

### **A - CONSTRUCTION DES TERRAINS DE GRANS JEUX**

Solde positif de 7 714 ,49 € TTC à reverser par la SEM « Constellation » à la commune de Blagnac

### **B - CONSTRUCTION DES LOCAUX DE LA BRIGADE EQUESTRE SUR LA ZAC ANDROMEDE**

Solde positif de 49 105,01€ TTC à reverser par la SEM Constellation à la commune de Blagnac.

### **C - AMENAGEMENT DE SALLES DE SPORTS DE RAQUETTES DANS LE COMPLEXE DE NAUDIN**

Solde positif de 49 158,43 € TTC à reverser par la SEM « Constellation » à la commune de Blagnac

## **11. DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT DE « L'ARCHE EN PAYS TOULOUSAIN » POUR UN PRÊT AVEC PREFINANCEMENT (TAUX FIXE) AUPRES DE LA CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS**

Garantie à hauteur de 25 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 2 597 504 € que l'association l'Arche en Pays Toulousain souscrira auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de l'opération de construction d'un ESAT, d'un atelier occupationnel et de locaux communs sur le « Domaine de Maniban ».

## **12. AUTORISATIONS DE RECOUVREMENT DES INTERÊTS MORATOIRES AUPRES DE L'ETAT (DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES)**

### **A – POUR L'EXERCICE 2008**

Montant des Intérêts moratoires à la charge du comptable :

Budget Principal	199,05 €
Budget de la Régie de Restauration	21,28 €
Budget de la Régie des Transports	62,32 €
Budget de la Régie des Ordures Ménagères et Industrielles	149,08 €
Budget de la ZAC du Grand Noble	4,35 €
Budget du service de distribution d'eau potable	649,93 €

**Soit un total de 1 106,01 €**

### **B – POUR L'EXERCICE 2009**

Montant des Intérêts moratoires à la charge du comptable :

Budget Principal	418,56 €
Budget de la Régie de Restauration	80,92 €
Budget de la Régie des Transports	150,32 €
Budget de la ZAC du Grand Noble	10,45 €

**Soit un total de 660,25 €**

### **13. DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-GARONNE :**

#### **A – POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU TRANSFORMATEUR DU COMPLEXE SPORTIF DU RAMIER**

Le coût estimé des travaux s'élève à 83 000 € HT soit 99 268 TTC.

#### **B - POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA PRODUCTION FRIGORIFIQUE D'ODYSSUD**

Le coût estimé des travaux s'élève à 90 000 € HT soit 107 640 € TTC.

## **URBANISME**

---

RAPPORTEUR : MONSIEUR **BIDOUILH**

### **14 - ACQUISITION DE LOCAUX A PROMOLOGIS**

#### **DELIBERATION RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR**

### **15 – AUTORISATION DE DEPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS**

Pour pose de structures couvertes démontables sur la terrasse du restaurant du stade des Ramiers, parcelle cadastrée section AV n° 374.

## **ENFANCE ET EDUCATION**

---

RAPPORTEUR : MADAME **COMBES**

### **16 - DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE POUR LE RENOUELEMENT DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE**

Plan de financement :

- Dépenses : 41 762 €
- Recettes : 41 762 €
  - o Subvention Caisse d'Allocations Familiales : 4 000 €
  - o Communauté urbaine du Grand Toulouse : 1 000 €
  - o Part restant à la charge de la commune : 36 762 €.

### **17 - ACTUALISATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES SEJOURS DE VACANCES (ci-annexé).**

---

## RESSOURCES HUMAINES

RAPPORTEURS : MONSIEUR LOUMAGNE  
ET MONSIEUR BOUREAU (QUESTION N° 22)

### 18 - CREATION D'UN EMPLOI

Emploi à temps complet d'attaché territorial

### 19 - CREATION D'EMPLOIS NON TITULAIRES POUR FAIRE FACE A DES BESOINS OCCASIONNELS OU SAISONNIERS

Filière / Cadre d'emplois	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
<b>Administrative</b>			
- Attaché	2		
- Rédacteur		3	
- Adjoint administratif			5
<b>Technique</b>			
- Technicien supérieur		1	
- Adjoint technique			30
<b>Sportive</b>			
- Educateur des APS		2	
- Opérateur des APS			1
<b>Culturelle</b>			
- Bibliothécaire	1		
- Assistant qualifié de conservation du patrimoine		1	
- Assistant de conservation du patrimoine			1
- Adjoint du patrimoine			1
<b>Sanitaire et sociale</b>			
- Educateur de jeunes enfants		3	
- Assistant socio-éducatif		1	3
- ATSEM			
- Puéricultrice classe normale		1	
- Auxiliaire de puériculture			5
- Agent social			10
<b>Animation</b>			
- Adjoint d'animation 1 <sup>ère</sup> classe <i>(animateurs référents, adjoints pédagogiques, directeurs ou adjoints au directeur)</i>			23
- Adjoint d'animation 2 <sup>ème</sup> classe			90

**20 - REMPLACEMENT DE PERSONNELS TITULAIRES : RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES**

**21 - MODIFICATION DE DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL**

**22 – ACTION SOCIALE DE LA VILLE EN FAVEUR DU PERSONNEL MUNICIPAL**

Adhésion directe de la Ville de Blagnac au Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS), association loi 1901 à but non lucratif.

### **QUESTIONS DIVERSES**

---

**Madame FOLI** a fait le bilan de la mise en œuvre des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics sur laquelle la Ville s'est engagée, répondant au souhait de Madame LAMORT de GAIL. Ainsi, concernant le marché pour l'aménagement du parc du Ritouret, les deux entreprises concernées – PROFIL VERT ET EUROVIA – ont embauché deux personnes en parcours d'insertion pour 479 heures de travail.

**AUCUNE AUTRE QUESTION N'AYANT ETE SOULEVEE,  
MONSIEUR LE MAIRE A LEVÉ LA SEANCE A 20H30**

**LE TEXTE COMPLET DES DELIBERATIONS PEUT ETRE CONSULTE EN MAIRIE.**

**LE PROCES-VERBAL INTEGRAL DE LA SEANCE SERA CONSULTABLE A L'HÔTEL DE VILLE DÈS SA RETRANSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES DELIBERATIONS.**